



## Contestation valeur venale vehicule

Par nat, le 23/12/2011 à 15:36

Bonjour,

j'ai été victime d'un accident de voiture le 12/12 (je ne suis pas responsable, on m'a rentré dedans alors que j'attendais pur tourner)...L'expert a estimé que les dommages étaient trop importants pr réparer ma voiture. Il estime la valeur venale à 4300 c une mini one de 2002 avec 108000kms..la valeur marchande est autour des 6400 mnimum..je l'ai achetée il y a 16 mois 7000euros !!! pr lui je l'ai achetée trop chère (il en a vu une seule à 5200 sur un site qui a disparu depuis et se fixe dessus !!!) et elle aurait eu un accident avant celui du 12/12 mal réparé (le controle technique d'achat est vierge et ça serait antérieur selon lui ???!!!)...donc pour lui elle ne vaut pas plus de 4300euros !!! ai je un recours possible ???? merci